

Avis d'obsèques / Annonces classées

AVIS D'OBSÈQUES

Consultation des avis
Dépôt gratuit de condoléances
Témoignages de sympathie
sur le site de notre porteur
dansnoscoeurs.fr

BRIARE

Fanny et Julien GALERA, ses enfants ;
Ses petits-enfants ;
Ses frères,
Ainsi que toute la famille
ont la tristesse de vous faire part du décès de

Monsieur José GALERA

survenu le 8 octobre 2021, à l'âge de 66 ans.
Ses obsèques religieuses auront lieu le **vendredi 14 octobre 2021, à 10 h 30**, en l'église de Briare, suivies de la crémation qui sera dans la plus stricte intimité familiale.
Condoléances sur registre.
Pds de plaques.
PF Alves-Cruz, Briare (02.38.31.22.16).

814279

AILLANT-SUR-MILLERON

Robert et Odette CAMUS,
Jean (†) et Michelle CAMUS,
ses enfants ;
Ses petits-enfants, arrière-petits-enfants ;
Ses neveux et nièces
Et toute la famille
ont la tristesse de vous faire part du décès de

Madame Germaine CAMUS

née TESNIER

survenu le mercredi 6 octobre 2021, dans sa 97^e année.
Les obsèques religieuses seront célébrées le **vendredi 15 octobre 2021, à 10 heures**, en l'église d'Aillant-sur-Milleron, où l'on se réunira.
PF Dépée, Châtillon-Coligny (02.38.92.51.82).

813992

GIEN

M. Thierry FINOU, son fils ;
Mme Ludvine RIOUX, sa belle-fille ;
Maëliam FINOU, son petit-fils,
Ainsi que toute la famille
ont le chagrin de vous faire part du décès de

Monsieur Jackie FINOU

survenu le 10 octobre 2021, à l'âge de 77 ans.
La cérémonie religieuse aura lieu le **samedi 16 octobre 2021, à 10 heures**, en l'église Sainte-Jeanne-d'Arc de Gien.
Condoléances sur registres.

Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.
PF Bourselet-Caton, Gien (02.38.38.23.23).

814239

SAINT-MARTIN-SUR-OCRE

Mme Noëlle DUEDAL, son épouse ;
Gwenaëlle, Nolwenn et Alexandre,
ses filles et son gendre ;
Ses petits-enfants ;
Claude et Patricia,
son frère et sa belle-sœur,
Et toute la famille
ont la douleur de vous faire part du décès de

Monsieur Loïc DUEDAL

survenu le 6 octobre 2021, à l'âge de 62 ans.
Les obsèques civiles seront célébrées le **jeudi 14 octobre 2021, à 16 heures**, au crématorium d'Amilly.

Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.
PF Bourselet-Caton, Gien (02.38.38.23.23).

813853

LES BORDES (Loiret)

Annie LEGUAY

née BOULANGER

a été appelée à Dieu le 9 octobre 2021, âgée de 84 ans.
Jacques LEGUAY, son époux ;
Le père Jean-Dominique et Christine, ses enfants ;
Olivier ;
Marie et Claire, ses petites-filles ;
Marie-Claire LEGRIS, sa belle-sœur ;
Ses neveux, nièces,
petits-neveux et petites-nièces ;
Pierre et Blainine CHAUSSEMIER-AYGALET,
vous invitent à participer ou à vous unir par la prière ou la pensée à la messe d'obsèques qui sera célébrée le **samedi 16 octobre 2021, à 14 heures**, en l'église Saint-Martin des Bordes.

Donne lui Seigneur, le repos éternel, et que brille à ses yeux ta lumière sans déclin.
Ni fleurs, ni couronnes, ni plaques souvenir selon ses souhaits.
Sully Funéraire Pezin (02.38.36.46.39).

814394

BONNY-SUR-LOIRE

Bernard et Jacqueline PAURON,
Ginette PAURON,
Daniel (†) et Jacqueline PAURON,
Michel (†) et Martine PAURON,
ses frères, sœur et belle-sœurs ;
Ses neveux et nièces ;
Ses petits-neveux et petites-nièces,
Et toute la famille
ont la tristesse de vous faire part du décès de

Madame Madeleine LECA

née PAURON

survenu le 10 octobre 2021, à l'âge de 85 ans.
Ses obsèques civiles se dérouleront au crématorium d'Amilly, le **vendredi 22 octobre 2021, à 11 heures**, suivies de son inhumation au cimetière de Bonny-sur-Loire, le **samedi 23 octobre 2021, à 11 heures**.
Condoléances sur registre.

Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.
La famille remercie toutes les personnes qui s'associeront à son deuil, ainsi que le personnel de l'HPHAD Rive de Loire-Cosne.
PF Caton, Bonny-sur-Loire (02.38.31.62.98).

Condoléances sur www.dansnoscoeurs.fr

814483

REMERCIEMENTS

Mme Madeleine JARRET, son épouse ;
Nelly et Christine, ses filles, et leurs conjoints ;
Adeline et Laurent,
Fanny,
ses petits-enfants ;
Dorion et Solène, ses arrière-petits-enfants ;
Jacqueline et Jean-Marie ADAM,
sa sœur et son beau-frère ;
Rolande COLAS, sa belle-sœur ;
Ses neveux et nièces ;
Ses cousins et cousines,
Ainsi que toute la famille,
très touchés par les nombreuses marques de sympathie que vous leur avez témoignées lors du décès de

BRIARE

Monsieur Michel JARRET

remercient très sincèrement la famille, les amis, les voisins, les médecins et le personnel soignant des hôpitaux d'Amilly et de Briare et tous ceux qui se sont associés à leur peine par leur présence, leur envoi de fleurs, un mot adressé, un geste, une main tendue et tous autres témoignages d'amitié.
Qu'ils trouvent ici l'expression de leur profonde reconnaissance.

Ils prient toutes les personnes qui, par obit, n'auraient pas été prévenues de bien vouloir les en excuser.
PF Alves-Cruz, Briare (02.38.31.22.16).

814477

BONNY-SUR-LOIRE

Evelyne et Jean-Claude RIDIRA,
Dominique et Jean-Louis HALOPE,
Ses enfants ;

Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants remercient toutes les personnes qui, par leur présence, leurs envois de fleurs et autres témoignages de sympathie, se sont associés à leur peine lors des obsèques de

Madame Madeleine RAGU

née LESIRE

et prient celles qui, par oubli, n'auraient pas été prévenues de bien vouloir les en excuser.
Par ailleurs, la famille remercie également le personnel de l'HPHAD de Châtillon-sur-Loire pour son dévouement et sa gentillesse.
PF Bourselet-Caton, Bonny (02.38.31.62.98).

814122

ANNONCES LÉGALES

Retrouvez toutes les publications sur www.centreofficielles.com
04.73.17.31.27
legales@centrefrance.com

Par arrêté préfectoral, notre journal est habilité à la publication des annonces légales et judiciaires sur l'ensemble du département du Loiret et sur l'ensemble du département du Cher du tarif de 4,07 € hors taxes la ligne.

ANNONCES LÉGALES ET ADMINISTRATIVES

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Gaelle MONTENON, notaire, titulaire d'un office notarial à Fleury-les-Aubrais, 61, rue Henri-Millon, CPCCN 45099, le 4 octobre 2021, a été conclu le changement partiel de régime matrimonial par ajout d'un avantage entre époux ne prenant effet qu'en cas de décès de l'un d'entre eux, entre : M. Jean-Jack Paul Pierre ACOULÉ, et Mme Myrielle Solange IOULLÉF, demeurant ensemble à Semoy (45400) 25, rue du Bellay, né Monsieur à Orléans (45000) le 1^{er} février 1951, (18000) le 21 mai 1977 sous le régime de la communauté d'acquêts à ce changement partiel, s'il y a lieu, seront reçus dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été du à cet effet.

Pour insertion.

Le notaire,
99003

AMÉNAGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par M^{re} Bernot MAILON, notaire associé de la société civile professionnelle « Bernot MAILON et Linda CHERRIER-TOUCHAM, notaires associés d'une société civile professionnelle titulaire d'un office notarial » dont le siège est à Taners (45190), 5, avenue des Cizeux, CPCCN 45091, le 2 octobre 2021, a été procédé à l'aménagement du régime matrimonial entre M. Mickaël René, Roland LEBOSSETIER et M^{me} Claire, Huguette, Simone PIQUET, demeurant ensemble à Beaugency (45190), 22, rue Porte aux Fèvres, Mariés à la mairie de Beaugency (45190) le 20 décembre 2008 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable. Les oppositions des créanciers pourront exister sur le bien apporté, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été du à cet effet.

Pour insertion.

Le notaire,
99304

COMMUNAUTÉ DES COMMUNES GIENNOISES

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE UNIQUE

RELATIVE AU PROJET DE MODIFICATION N°1 DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Par arrêté du président de la CDCG n° 2021/461 du 16 septembre 2021, une enquête publique est prescrite sur le projet d'élaboration de la modification n°1 du Plan local d'Urbanisme intercommunal (PLU) de la CDCG. L'enquête publique se déroulera pendant 36 jours, du 11 octobre 2021 au 15 novembre 2021.

Monsieur le Président du tribunal administratif d'Orléans a désigné un commissaire enquêteur : M. Jean-Michel BORDES, agent de la fondation publique en retraite.

Les pièces du dossier soumises à enquête publique sont accessibles au public depuis le site internet de la CDCG : <https://www.legiennois.fr> depuis l'onglet « Participer, Modification PLU » ainsi que depuis le bouton d'accès « Modification PLU » sur la page d'accueil, et en version papier dans les 11 communes de l'EPCI aux jours et horaires suivants :

- Gien et CDCG, mairie, 3, chemin de Montfort, BP 99, 45503 Gien Cedex : du lundi au jeudi de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 17 heures, le vendredi de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 heures.
- Dares et horaires des permanences de la commission d'enquête : lundi 11 octobre de 14 heures à 17 heures, mercredi 27 octobre de 8 h 30 à 11 h 30, lundi 15 novembre de 14 heures à 17 heures.
- Borsmoron, mairie, rue de la Moirre, 45290 Borsmoron : le lundi de 8 h 30 à 12 heures, le mardi de 14 heures à 16 h 30, le mercredi de 8 h 30 à 12 heures, le vendredi de 14 heures à 18 heures. Accueil ouvert également, sur d'autres heures, après demande de rendez-vous auprès de la mairie.
- Coullons, mairie, Le Bourg, 45720 Coullons : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 heures et de 14 heures à 17 h 30.
- Longesse, mairie, 5, rue de l'Elong, 45290 Longesse : le mardi de 14 heures à 16 heures, le vendredi de 10 heures à 12 heures. La mairie est ouverte le premier samedi de chaque mois de 9 h 30 à 11 h 30.
- Les Choux, mairie, 5, rue de la Poste, 45290 Les Choux : le mardi de 9 h 30 à 12 heures, le jeudi de 9 h 30 à 12 heures, le vendredi de 13 h 30 à 16 h 30, le samedi de 9 h 30 à 12 heures semaines impaires.
- Le Mouliet-sur-Solin, mairie, 1, rue de Longesse, 45290 Le Mouliet-sur-Solin : le mardi de 14 heures à 17 heures, le jeudi de 17 heures à 19 heures.
- Neuvy, mairie, Place de la Moirre, 45500 Neuvy : du lundi au mardi de 14 heures à 17 heures, le jeudi de 9 heures à 12 heures, le vendredi de 14 heures à 17 heures.
- Polilly-herz-Gien, mairie, 24, rue de Sully, 45500 Polilly-herz-Gien : du mardi au vendredi de 9 heures à 12 heures, 14 heures à 17 heures, le samedi de 9 heures à 12 heures.
- Saint-Brisson-sur-Loire, mairie, 22, rue d'Almy, 45500 Saint-Brisson-sur-Loire : le mardi de 14 heures à 17 h 30, le mercredi de 9 heures à 11 h 30, du jeudi au vendredi de 14 heures à 17 h 30, le samedi de 9 heures à 11 h 30.
- Saint-Gondon, mairie, 10, route de Gien, 45500 Saint-Gondon : du lundi au mardi de 10 heures à 12 heures et de 15 heures à 18 heures, du jeudi au vendredi de 10 heures à 12 heures et de 15 heures à 18 heures, le samedi de 9 heures à 12 heures.
- Saint-Martin-sur-Ocre, mairie, 145, rue du Puits, 45500 Saint-Martin-sur-Ocre : du lundi au vendredi de 9 heures à 12 heures.

Le public pourra formuler ses observations et propositions dans les conditions suivantes :

- Par voie postale, toute correspondance relative à l'enquête devra être adressée à Monsieur le Commissaire enquêteur de l'enquête publique PLU1, Communauté des Communes Giennaises, Pôle Aménagement, 3, chemin de Montfort, BP 50114, 45503 Gien Cedex.
- Par voie électronique, les observations et propositions pourront être déposées par courriel à l'adresse suivante : modifplu1@cc-giennoises.fr
- Par écrit, aux horaires d'ouverture au public du lieu d'enquête mentionné ci-dessus (CDCG), les observations et propositions pourront être consignées directement dans le registre d'enquête, établi sur feuilles non mobiles, cotés et paraphés par le commissaire enquêteur, ou par annexation d'un document remis lors de la consultation du dossier.
- Par écrit et par oral, auprès du commissaire enquêteur lors de ses permanences sur le lieu d'enquête publique, telles que précitées ci-dessus.
- Les observations et propositions du public transmises, par voie électronique sur l'adresse dédiée modifplu1@cc-giennoises.fr ou par voie postale sur le registre d'enquête auquel elles seront annexées au fur et à mesure de leur réception, elles seront également matérialisées et consultables en ligne sur le site <https://www.legiennois.fr> depuis le bouton d'accès « Modification PLU » sur la page d'accueil ainsi que depuis l'onglet « Participer, Modification PLU ».

Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique à l'adresse suivante : Communauté des Communes Giennaises/Enquête publique PLU1/Pôle Aménagement, 3, chemin de Montfort, BP 50114, 45503 Gien Cedex. Des informations complémentaires sur le projet soumis à enquête pourront également être obtenues auprès du Pôle Aménagement (tel : 02.38.29.80.12 ; courriel : contact.plu1@cc-giennoises.fr).

Une copie du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur sera déposée au siège de la Communauté des Communes Giennaises, ainsi qu'à la préfecture du Loiret, et dans l'ensemble des communes membres de la CDCG, pour être sous délai remis à la disposition du public pendant un an à dater de la clôture de l'enquête. Ces documents seront également publiés pendant un an à l'adresse suivante : <https://www.legiennois.fr>.

Les décisions susceptibles d'intervenir à l'issue de la procédure d'enquête sont l'approbation du projet de modification n°1 du PLU de la Communauté des Communes Giennaises ou son refus. Ces décisions seront formalisées par une délibération du Conseil communautaire.

COMMUNE DE PUISEUX

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

La préfète du Loiret communique :

Une enquête publique unique de 16 jours sera ouverte, du mardi 2 au mercredi 17 novembre 2021, inclus, sur les demandes présentées par la commune de Puisseux, en vue d'obtenir :

- l'autorisation de prélèvement d'eau dans le milieu naturel pour la production d'eau potable à des fins de consommation humaine à partir du captage communal d'alimentation en eau potable de la rigone située au nord-est de la commune de Puisseux, porteur cadastré ZI 328 ;
 - la déclaration d'utilité publique des travaux de dérivation des eaux souterraines et des périmètres de protection dudit forage grevant les terrains inclus dans ces périmètres de servitudes d'utilité publique.
- La régularisation administrative, au titre du Code de l'environnement et du Code de la santé publique, contribue à la gestion équilibrée de la ressource en eau et à la mise en place des périmètres de protection du captage ou sein desquels sont inscrites des prescriptions en vue de protéger et pérenniser la ressource en eau potable.

Ce projet est porté par la commune de Puisseux, propriétaire de l'ouvrage. Les dossiers d'enquête sur supports papier et numérique, constitués par le périmètre, comprennent notamment les pièces de procédures relatives à cette enquête publique et la décision de l'autorité environnementale ou titre de l'examen au cas par cas, seront déposés en mairie de Puisseux (place du Martroi, 45390 Puisseux) où le public pourra en prendre connaissance aux jours et heures indiqués d'ouverture des bureaux (le lundi de 8 heures à 12 heures et du mardi au vendredi de 8 heures à 12 heures